

La Feuille de BÉLÂBRE

www.ville-belabre.fr

Novembre 2022 N° 16



www.facebook.com/pageofficiellebelabre

SOMMAIRE

3	Éditorial	23	Histaval - Jumelage
5	Symctom	24	Comédie Bélâbraise
6	Conseils municipaux	25	Pétanque
8	Bella Arbore	26	Association des parents d'élèves
10	Inauguration du plan d'eau	27	Pomme d'Api
11	Espace Joséphine Baker	28	Loisirs créatifs Bélâbrais
12	Paroles de paysans suite...	29	Bel arbre à cames - Billard club Bélâbrais
14	Liste des associations	30	Le Gardon de l'Anglin
15	Calendrier des manifestations	31	Golf des Rosiers
16	Commission tourisme	32	Société Sportive Bélâbraise
17	Comité des fêtes	34	Compagnie Bélâbraise de tir à l'arc Amicale Bouliste Lyonnais Bélâbraise
18	Familles Rurales	35	BAM - Club country « Farwest 36 »
19	Bibliothèque - Club Joie de vivre	36	Don du sang - Mobilisation douce
20	Association pour le Patrimoine du Pays de Bélâbre - ANC/AFN	37	ADIL 36 - Vival
22	Groupe Mémoire Bélâbraise	38	Arbres et haies

Le Maire, le Conseil Municipal et toutes les Associations de la commune
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année
et leurs meilleurs vœux pour

2023

**Les vœux du Maire auront lieu le 14 janvier
à 11h00 Espace Joséphine Baker**

Directeur de publication : Laurent LAROCHE

Conception, réalisation : la Commission Communication

Aude DESTOUCHES, Michel JOUANNEAU, Aline LAMOME, Alain LACQUEMENT,
Nicole LEDROIT, Claire et Claude MAIMIN, Vincent MANTEAU,
Jacques MARTINAUD, Alain NEVIERE
Impression : imprimerie MATARESE

Photo couverture : Toon de Graf

Inquiétudes et optimisme !

L'année 2022 se termine déjà, le temps passe vite. Il faut faire le bilan de cette année qui a été marquée par la crise en Ukraine : la guerre est aux portes de l'Europe, nul ne sait aujourd'hui quand ce conflit se terminera mais il engendre bien des incertitudes envers l'avenir.

Les répercussions sont nombreuses, même si l'on veut nous faire croire que tous les dysfonctionnements, les augmentations, les ruptures de stock en tout genre viennent de ce conflit. Soyons lucides et responsables !

La crise énergétique va impacter notre commune, c'est certain. Le coût de l'électricité et des combustibles fait un bond énorme et les prévisions sont inquiétantes. Le montant des dépenses d'énergie et de combustibles pourrait être multiplié par trois. Pour la commune c'est un budget de 71 000 euros, imaginez ce budget multiplié par trois...

Il faut donc prévoir et faire des économies, c'est ce que nous avons déjà commencé à réaliser : modernisation de notre éclairage public (passage aux leds) avec l'aide de la communauté de communes, mise en place du réseau de chaleur de la mairie et de la salle des fêtes (chaudière à granulés de bois).

Nous avons engagé cette année l'isolation à 1 euro pour les logements communaux et pour l'école. Ces procédures fonctionnent aussi pour les collectivités, ce n'est pas simple mais il faut persévérer et on y arrive. Nous avons changé des portes et des fenêtres à l'école.

Il faut continuer : nous allons mettre en place d'ici la fin de l'année la réduction de l'éclairage public (extinction dès 22 h au lieu de 23 h et mise en route à 6 h 30 au lieu de 6 h). Certains hameaux verront l'éclairage public réduit sur une plage plus importante. Nous allons veiller, surtout le matin pendant l'hiver, à ce que les enfants qui doivent rejoindre un arrêt de bus soient en sécurité.

Nous avons déjà pris des mesures de réduction du chauffage dans tous les bâtiments publics à 19°, y compris à l'école. Nous serons attentifs à ce que les salles de classe soient correctement chauffées.

Nous allons réduire la période des illuminations de Noël du 20 décembre au 4 janvier. Garder un peu de féerie pour les fêtes de fin d'année sera réconfortant.

Nous travaillons également dès maintenant au remplacement du chauffage de l'école qui est d'un autre temps : les fonds promis par l'État (fonds vert de 2 milliards d'euros) pourraient nous apporter 80 % de subvention sur ces travaux. J'ai déjà pris contact auprès de M. le préfet de l'Indre.

Nous réfléchissons également à la couverture de certains de nos bâtiments par des panneaux photovoltaïques.

Il y a des inquiétudes mais nous sommes à la manœuvre pour freiner les effets de cette crise.

À cette crise s'ajoute également celle du réchauffement climatique et si nous nous contentons de regarder ailleurs pendant que la Terre brûle, que penseront de nous nos enfants, nos petits enfants ? Même si aujourd'hui le climat doux nous permet de réaliser des économies de chauffage, il n'est pas normal. Il faut donc changer nos habitudes. Une réflexion est engagée sur la récupération des eaux de pluie et sur le changement des plantations estivales. Nous allons mener une étude sur la végétalisation des cours de l'école, planter des arbres sur la commune...

La mise en herbe de nos deux cimetières sera effective cette année.

L'eau est un véritable problème : à l'heure où j'écris ces lignes, nous sommes toujours en vigilance rouge de l'arrêté d'interdiction des usages de l'eau (30 octobre 2022).

Il y a des inquiétudes dans la vie d'une commune, c'est normal cela fait partie de la vie : des commerces qui ferment, des habitants qui partent... Mais d'autres arrivent et l'action municipale ne peut pas se satisfaire de subir.

C'est pourquoi dès la fermeture de la boucherie, j'ai engagé des démarches auprès des propriétaires de ce commerce et auprès de la Communauté de communes, car nous avons un repreneur intéressé. Croyez que je mets tout en œuvre pour permettre à ce commerce de renaître. La Communauté de communes va nous accompagner, la Région Centre-Val de Loire, le Parc naturel régional de la Brenne, le Département sont sollicités et j'ai bon espoir. Pour preuve, je me suis déplacé à la vente aux enchères du mobilier de la boucherie et j'ai acheté pour le compte de la mairie la chambre froide et la vitrine réfrigérée pour sauver ce qui pouvait l'être et permettre aux collectivités de réaliser des économies.

Le docteur Mureau nous a présenté un projet médical pour la commune, nous y avons répondu favorablement et nous avons engagé des démarches pour la création d'un cabinet médical. Il faut faire vite. Nous vous en dirons plus dès que le dossier sera complet.

Belles fêtes de fin d'année à tous, et au 14 janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux !

« Il faut comprendre que le pessimisme ou l'optimisme n'ont rien à voir avec la réalité. Ils sont fonction de la représentation que l'on se fait du réel ». Boris Cyrulnik

Laurent Laroche
Maire de Bêlâbre



La *UNE* est à vous :

Vous avez jusqu'au 1er Mai 2023 pour nous faire parvenir une photo sur Bêlâbre et qui pourrait, après délibération du comité de rédaction, faire la une de la Feuille de mai. Merci d'envoyer vos photos par courriel à la mairie sous l'intitulé: Concours Feuille Bêlâbre .

mairie.belabre@wanadoo.fr





Du côté de nos déchets

Evolution du service

Au cours des trois prochaines années, votre service de collecte et traitement des déchets ménagers va connaître d'importants changements.

Le premier concerne les consignes de tri, le second porte sur le système de facturation.

L'extension des consignes de tri

A partir du 1^{er} janvier 2023, le geste de tri se simplifie considérablement, les nouvelles consignes se résumant à la formule **'Tous les emballages se trient'**.

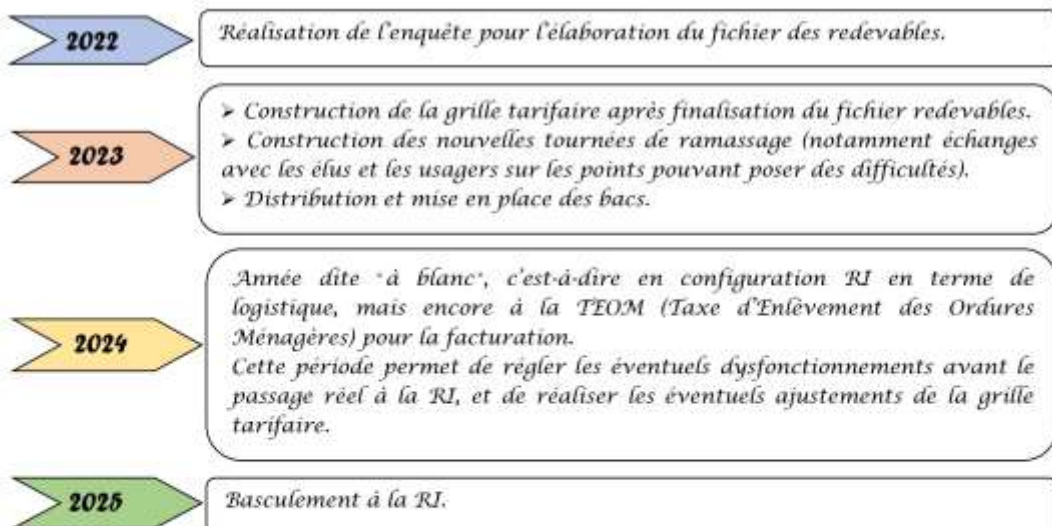
Dorénavant, en cas de doute sur la destination d'un déchet (sacs noir ou sac jaune ?), la seule question à se poser est la suivante : **'Est-ce qu'il s'agit d'un emballage ? Si la réponse est oui, il doit-être déposé dans le sac jaune.**

Vous recevrez prochainement le nouveau guide du tri adapté aux nouvelles consignes.

Passage à la redevance incitative (RI)

Pour rappel, les élus de la collectivité ont fait le choix d'instaurer un système de facturation plus juste, basé sur la production des volumes de déchets, dans le but d'inciter les usagers à réduire les quantités d'ordures ménagères résiduelles (sacs noirs), dont les coûts d'enfouissement pèsent de plus en plus sur les finances du service.

L'énorme travail de préparation qui reste à faire pour accompagner un tel changement conduit à la nécessité de réajuster l'échéancier de mise en œuvre :



Les usagers seront informés sur le nouveau fonctionnement et les incidences de ces changements tout au long du processus de mise en œuvre.

Un doute, une question ?

N'hésitez pas, appelez les services du Symctom ou consultez notre site internet (www.symctomleblanc.fr) !

☎ 02 54 28 12 00 — 02 54 28 12 03 📧 centredetri@orange.fr

CONSEILS MUNICIPAUX DE BÉLÂBRE

Réuni sous la présidence de Laurent Laroche, maire, le conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

Séance du 13 juin 2022

Adoption à l'unanimité :

- de l'adhésion de la commune d'Éguzon-Chantôme au SMGAAI (Syndicat Mixte de Gestion de l'Assainissement Autonome dans l'Indre) : à la suite de la demande de rattachement de cette commune au syndicat et à l'acceptation de ce dernier, les conseils des communes adhérentes devaient se prononcer sur cette adhésion. La mise à jour des statuts du syndicat en découlant est également approuvée.

-de la création d'un poste d'adjoint technique affecté au camping : employé à temps complet et de catégorie C de la filière technique, ce fonctionnaire aura en charge la gestion et l'entretien du camping et des bungalows et viendra en renfort pour l'entretien des espaces verts et de la voirie à compter du 1^{er} octobre 2022. Le conseil charge le maire de procéder à la publication de cette offre d'emploi et au recrutement à l'issue de cette procédure.

-de la modification du PDIPR (Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée) à la suite de la création d'un sentier de grande randonnée *Les chemins de la guerre de Cent Ans* : le conseil autorise le maire à effectuer toutes opérations nécessaires à la mise à jour du PDIPR communal et à la mise en place du dispositif de signalétique sur la commune.

-du contrôle des installations d'assainissement collectif dans le cadre d'une vente immobilière : dans le cadre de son contrat de concession avec le SDI (Syndicat Départemental de l'Indre), la société SAUR réalise des diagnostics dans le cadre des ventes immobilières conformément à la législation pour les assainissements non collectifs sur notre territoire mais elle propose au travers d'un projet de convention de réaliser également les contrôles d'assainissement collectif (qui sont de la compétence de la commune). Le conseil décide de rendre obligatoire le contrôle des installations de collecte intérieure des eaux usées ainsi que de leur raccordement au réseau public, à l'occasion de toute mutation d'un bien immobilier raccordé directement ou susceptible de l'être au réseau d'assainissement et que la prestation de ce contrôle (opéré par la société fermière du service d'assainissement collectif) sera facturée directement au propriétaire qui vend son bien. Il autorise également le maire à signer la convention à intervenir.

-du dispositif *Argent de poche* : celui-ci permet à des jeunes mineurs de 16 à 17 ans et habitant la commune de travailler en demi-journée de 3 h dont 30 minutes de pause dans un cadre de 33 demi-journées maximum par an et par jeune, au sein des services municipaux (encadrés par les responsables des services concernés). Chaque demi-journée est gratifiée, sans charge pour la commune. Les périodes d'emploi auraient lieu uniquement pendant chaque période de vacances et seraient déterminées précisément en fonction des possibilités d'accueil des services. Une charte d'engagement sera signée avec les jeunes permettant une gratification tarifaire. Le conseil décide d'approuver la convention de partenariat avec la Maison Familiale de la Brenne (via le dispositif Emploi et Compétence en Brenne) et la Ligue de l'Enseignement de l'Indre (via le relais Brenne Initiatives Jeunes), que les crédits seront inscrits au budget 2022 et autorise le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

-des nouveaux horaires d'ouverture de la mairie (à compter du 1^{er} septembre 2022) : lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h15, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h.

- de la modification du seuil de Bélâbre : la rivière *L'Anglin* a été classée au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement avec obligation de rétablir la continuité écologique pour tous les propriétaires d'ouvrages hydrauliques. La commune, propriétaire d'un tel ouvrage, est concernée par cette réglementation. Dans ce cadre, le SMABCAC (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise) a présenté plusieurs scénarii possibles au conseil.

Ce dernier a retenu celui de l'arasement partiel de l'ouvrage avec aménagement du seuil pré-barrage à échancrure centrale permettant généralement l'amélioration de la situation actuelle tout en conservant l'aspect du site et représentant un coût de 52 704 € TTC (le plus favorable pécuniairement).

- **de la modalité de publicité des actes pris par les communes de moins de 3500 habitants** : à compter du 1^{er} juillet 2022, par principe, pour toutes les communes, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assuré sous forme électronique sur le site de la collectivité. Les communes de moins de 3500 habitants bénéficient toutefois d'une dérogation. Pour ce faire, elles peuvent choisir, par délibération, les modalités de publicité des actes de la commune (soit par affichage, soit par publication sur papier, soit enfin par publication sous forme électronique). Ce choix pourra être modifié ultérieurement par une nouvelle délibération. Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicités des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel, le conseil retient la proposition du maire, à savoir : publicité par publication papier à la mairie et publicité des comptes rendus du conseil sous forme électronique sur le site Internet de la commune dès l'aménagement du site et ce, à compter 1^{er} juillet 2022.

- **du changement des horaires du personnel des services techniques** (sur proposition des agents de ces services) : de mars à septembre, du lundi au jeudi 8 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h, le vendredi 8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30 avec une journée de repos tous les 15 jours (le lundi), soit un total de 42 h par semaine. D'octobre à février, du mardi au vendredi 8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30 (pour Nicolas) et du lundi au jeudi 8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30 (pour Dominique), soit un total de 32 h par semaine.

Séance du 12 septembre 2022

Adoption à l'unanimité :

-**de la modification des statuts de la CDC MOVA** : l'organisation de la mobilité par la communauté de communes est abandonnée. Cette compétence retournera à la Région Centre-Val de Loire ; la création d'un « lieu de dépôt collectif pour animaux domestiques errants » remplace l'intitulé de « fourrière intercommunale » ; la situation du siège social de la CDC passe de Prissac à Lignac.

-**de l'évolution des horaires du bureau de Poste de Bélâbre** : l'amplitude des horaires passe de 28 h à 29 h par semaine. L'organisation des horaires d'ouverture est répartie du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h. Le lundi le bureau sera fermé. Le courrier part toujours à 15 h 15.

- **du raccordement à la plateforme AVIS'AU** : le ministère de la Transition et de la Cohésion des territoires a pris la décision de dématérialiser les demandes d'autorisation d'urbanisme. Il s'agit du programme DEMAT'ADS qui comprend une plateforme spécifique dédiée aux consultations par les services instructeurs et dénommée AVIS'AU. Une subvention est accordée pour le raccordement à cet outil de l'État aux collectivités locales impliquées dans l'instruction des demandes dans les domaines de l'eau, de l'énergie et des routes, en tant que service consultable. Le conseil charge le maire de faire cette demande de subvention.

Non adoption :

- **du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) de la Communauté de communes Marche Occitane - Val d'Anglin** : composée d'un représentant de chaque commune, la CLECT, réunie le 13 juin 2022, a arrêté une typologie des dépenses à prendre en compte et a défini une méthode d'évaluation du coût net des charges transférées qui seront déduites des attributions de compensation des 17 communes de la CDC. Présenté par Alain Nevière, membre de la CLECT pour la commune de Bélâbre, ce rapport est soumis à l'approbation du conseil. Le vote a lieu à bulletins secrets (15 votants) et recueille : OUI zéro voix, NON 14 voix, BLANC 1 voix. En conséquence, il n'est pas approuvé.

BELLA ARBORE

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Les travaux de la commission environnement pendant le dernier semestre ont porté essentiellement sur la place de l'arbre dans notre commune.

Il est établi par les textes du Moyen Âge et par l'étude « Les Noms de Lieux de l'Indre » de Stéphane Gendron parue en 2004 à l'Académie du Centre (disponible à la bibliothèque municipale) que le nom de notre ville a bien pour origine **L'ARBRE**.

Comme l'a écrit Maxime-Jules Berry dans sa monographie de Bélâbre :

« ...il faut attendre le 14^e siècle (1373) pour trouver un document précis et incontestable qui mentionne le lieu. C'est la lettre par laquelle le roi Charles V a octroyé à son « ami et féal chevalier, Jean de Pocquières, le chastel de Bel arbre, assis en Guienne, à trois lieues ou environ prez de Oblanc.

Les curés et notaires orthographient Bellarbre dès le 16^e siècle. Depuis la Révolution française, le nom a acquis sa forme définitive. »

Stéphane Gendron donne deux indications complémentaires basées également sur des textes anciens :
« citation de 1327 : Bella Arbore, et De pulchra arbore en 1648 ».

Notons qu'il existe dans le sud-est de l'Italie (région des Pouilles), une ville qui s'appelle Alberobello (Bel Arbre).

Après s'être investie dans les sujets de l'environnement urbain (propreté, sécurité) pendant deux ans, la commission s'oriente maintenant (mais simultanément) vers la nature.

L'ARBRE est notre identité et il convient d'en prendre soin.

Nous avons la chance de posséder encore sur notre territoire un environnement arboré avec les bois, forêts, chemins, champs, propriétés privées. De plus avec des essences variées.

Mais est-ce suffisant ? Faut-il conserver ce patrimoine en l'état ou convient-il de l'entretenir au mieux de façon à le transmettre en bonne santé aux générations suivantes ?

Nous vivons une période de transition climatique qui nous conduit à réfléchir sur le devenir de ce patrimoine face au réchauffement.

Cette préoccupation de la commission est conjointe à celle de la communauté de communes MOVA (Marche Occitane Val d'Anglin) et du Parc naturel régional de la Brenne.

Parmi les points que nous envisageons de soulever, étudier et mettre en œuvre de notre côté, il y a le soin à apporter aux arbres dans la commune et la plantation de nouveaux sujets dans des lieux comme le cimetière, les talus menant au Pont-Neuf (l'ancienne allée des Acacias), le parking de la Basse-cour, la place de la République.

Au mois de juin, dans le cadre d'une étude paysagère portée par le Parc sur la communauté de communes, le cabinet *A comme Arbre* a lancé une étude sur le chêne pédonculé, arbre emblématique de la région mais dont l'avenir interroge.

Il a été demandé aux 17 communes de la communauté de sélectionner sur leur territoire 5 spécimens : arbre ancien, vétéran, vénérable, grand, étendu, de forme originale, jeune, dangereux...

Le responsable de l'étude Jean-Eudes Bégard, ingénieur-conseil arboricole accompagné par Agathe Paccaud, chargée de mission plan-paysage au Parc, sont venus à Bélâbre le 11 octobre et se sont fait conduire par Michel Jouanneau, responsable de la commission environnement auprès des 5 spécimens qu'il avait auparavant sélectionnés :

- entrée du mail rue Anatole Ferrant : très vieux chênes séculaires (sont-ils les derniers arbres parmi les 116 plantés par le deuxième marquis à la fin du 17^e siècle ?)
- prairie du mail en poursuivant le chemin : beau chêne bien proportionné,
- chemin de Salomon à l'Âge, beau spécimen âgé,
- route de Leffe spécimen ancien et creusé,
- route de Ciron, face à la route qui conduit de Baudan à l'Hermitage : chêne vénérable, très vieux.

Rappelons qu'il n'est pas possible de dater un chêne ou tout autre arbre d'ailleurs à l'exception de certains conifères.

Le lendemain de cet inventaire, la commission s'est réunie pour écouter les conseils d'un spécialiste régional, Frédéric Lefort, de l'entreprise Arbre et Concept. Le thème était tout simplement **l'arbre en ville**.

Parmi les idées développées :

- l'arbre est un être vivant à part entière ; il convient d'en connaître le cycle et les besoins,
- il agit sur la santé et le bien-être des citoyens : il capte le CO², produit de l'oxygène et de la vapeur d'eau, il fixe les poussières et les polluants,

Le bon arbre doit être planté au bon endroit

L'arbre dans la ville, c'est une politique d'ensemble qui doit prendre en compte un certain nombre de paramètres.

Il convient en premier lieu de dresser un inventaire et un plan de l'existant : si possible dater les arbres (à l'aide de documents d'archives) ; surveiller leur croissance (en créant des archives numériques) ; répertorier les vétérans.

Ensuite les protéger : nettoyage, élagage raisonné, extraction des parasites (gui par exemple) ; ces travaux doivent être confiés à des spécialistes qui connaissent les techniques de coupe et de soins.

Lorsqu'on plante un arbre, il faut travailler en amont :

- tenir compte de l'espace souterrain pour la mise en place du système racinaire : réseaux d'assainissement, de communication, d'énergie ; contacter les gestionnaires de réseaux ;
- se documenter sur la stabilité du sol ;
- anticiper les problèmes : intégrer le cycle de l'eau (arrosage fréquent pendant 2 ans), la perméabilité, l'ajustement du tuteurage.

L'arbre a un coût

Frédéric Lefort doit transmettre un dossier d'accompagnement notamment sur les essences à privilégier pour les plantations qui doivent tenir compte maintenant des nouvelles conditions climatiques.



INAUGURATION DU PLAN D'EAU : JOUR DE FÊTE À BÉLÂBRE

Un an après la catastrophique inondation de l'Anglin qui avait dévasté le site, le moral était, comme la météo, au beau fixe parmi les officiels et le public au moment d'assister à l'inauguration des travaux de réaménagement du plan d'eau communal de Bélâbre. Pour ce moment tant attendu M. le maire était entouré de Stéphane Bredin, préfet de l'Indre, François Bonneau, président du Conseil régional, Marc Fleuret, président du Conseil départemental, Nadine Bellurot et Frédérique Gerbaud, sénatrices de l'Indre et Lydie Lacoux, conseillère départementale.



Après le traditionnel couper de ruban et une visite technique des installations et équipements commentée par le responsable du bureau d'études « Profil études » et ceux des entreprises SARL Duval et Agri Concept, le cortège officiel a rejoint le Bureau d'Informations Touristiques pour assister à la non moins traditionnelle séance de discours. Laurent Laroche, après avoir souligné l'impact très positif de cet équipement sur l'économie locale, hébergements, commerces et services, a saisi l'occasion pour évoquer le plan de financement de l'opération. Les dépenses d'abord : honoraires et études (52 500 €), local technique (20 400 €), travaux de réaménagement (252 100 €). Puis les recettes, l'État (65 200 €), la Région (64 900 €) et le Département (49 700 €) tous chaleureusement remerciés pour leurs contributions à la réussite du projet. À tour de rôle chaque orateur a ensuite évoqué, selon sa sensibilité, les vertus d'une telle réalisation. François Bonneau la portée éducative pour l'apprentissage de la natation par les jeunes, Marc Fleuret la prise en compte de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et Stéphane Bredin l'obstination enfin récompensée de l'équipe municipale pour avoir mené à bien son ambitieux projet. Il était alors temps de partager le verre de l'amitié offert par la commune.

ESPACE JOSÉPHINE BAKER



Le 5 octobre, Bélâbre a inauguré l'Espace Joséphine Baker en présence d'une centaine d'habitants, de l'ensemble du conseil municipal et d'invités : Lydie Lacoux, conseillère départementale, Jean-Luc Gillard, secrétaire général de la sous-préfecture du Blanc, Gilles Touzet maire de Prissac.

Laurent Laroche avait spécialement invité Brian Bouillon Baker, l'un des 12 enfants de Joséphine, accompagné par sa compagne Sabine Desforges.

La commune avait pris un soin particulier à fondre le transformateur électrique dans le décor en faisant appel à un graffeur, Gaétan Deffontaine. Cet artiste avait proposé de recouvrir le bâtiment par un portrait de Joséphine, tiré d'une photo du studio Harcourt datant de 1930, et d'une suite de lettres formant un texte continu sur sa vie.

Le nom de l'espace, sérigraphié sur un panneau fixé sur le mur de la salle des fêtes, a été dévoilé conjointement par Laurent Laroche, Brian Bouillon-Baker et Lucas Brégeard, concepteur du logo.

Après un échange de bienvenue, le ruban a été coupé et le public a été invité à entrer dans la salle des fêtes pour assister à la conférence de Brian Bouillon-Baker. Une heure et demie de souvenirs et de confidences sur la vie de la « Tribu Arc-en-Ciel » au château des Milandes en Dordogne puis à Paris et en Île de France, enfin à Monaco sur l'invitation et avec le soutien de la princesse Grace.

Ont été évoquées également les rencontres exceptionnelles de Joséphine, qu'elle a fait partager à ses enfants : Jackie Kennedy, Fidel Castro, Paul VI et bien d'autres « célébrités ». Sans oublier le mari et le père de la fratrie, le musicien et chef d'orchestre Joseph Bouillon, grand prix du Conservatoire de Paris.

Des échanges ont suivi la conférence, notamment avec le témoignage du « hollandais-berrichon » Toon de Graaf, ancien conseiller municipal de Lignac qui a eu le privilège de rencontrer Joséphine en 1968 lors d'un concert à Rotterdam.

Brian Bouillon-Baker a ensuite dédié pas moins d'une quarantaine d'exemplaires du livre qu'il a écrit *Joséphine Baker l'universelle*, mis en vente par la librairie Cousin-Perrin du Blanc.

La soirée s'est terminée par un dîner à l'Auberge du Petit Berry, au cours duquel le maire de Bélâbre et quelques conseillers accompagnés de leurs épouses ont pu « déguster » bien d'autres anecdotes du couple Brian et Sabine qui ont ensuite été hébergés dans le gîte *La Traméjane*.



Paroles de paysans, suite

Nous poursuivons nos rencontres avec les agriculteurs locaux pour parler avec eux de production locale, des conséquences du réchauffement climatique sur leur métier, en élargissant nos rencontres à quelques communes voisines.

Jonathan Crogiez est éleveur de chèvres à la Petite Ménardière près de Château-Guillaume. D'abord maçon il a choisi de travailler avec des animaux et de passer un diplôme agricole, il travaille en bio depuis six ans. Ses chèvres sont des Cou-clair du Berry, il en a une cinquantaine dont 34 sont des chèvres en lait, les autres sont des jeunes qui servent au renouvellement du troupeau mais aussi au renouvellement de cette race locale en voie d'extinction, il précise que "les vieilles chèvres vont chez des particuliers". Il a aussi quelques vaches qui finissent de nettoyer les pâtures derrière les chèvres. Travailler en bio implique des bêtes au pré, et pour les soins, pas plus de trois antibiotiques par an. Il a un contrôle tous les ans et un contrôle inopiné tous les deux ans. "Cela prend trois heures, cela coûte 500 €, dit-il, mais on touche un peu plus de la PAC". Les bêtes sont nourries d'herbe et de céréales qu'il achète aux Hérolles, "elles sont en pâturage de mi-mars à mi-juin puis elles retournent en pâturage fin juin," explique-t-il. Mais quand nous l'avons vu fin juillet, les chèvres étaient à l'étable faute d'herbe fraîche dans les prairies. "Cette année, nous avons perdu un mois de pâturage. Nous avons fait les foins un mois plus tôt, avec la pluie cela devrait repousser", espérait-il. "Si on commençait à donner le foin aux bêtes en juin ce serait catastrophique, on ne finirait pas l'année".

S'y ajoutent les prix du gasoil, des céréales, des produits de nettoyage qui augmentent et qui l'inquiètent, "il faut un kilo de foin de luzerne matin et soir et 750 grammes de céréales (mélange de tritical, d'avoine et de faverolles) par jour et par bête". Il ne veut pas dépendre d'une coopérative ou d'une entreprise et transforme lui-même tout le lait. Il fabrique son fromage de chèvre qu'il vend en direct et dans de petits magasins, au Blanc, à Montmorillon, à Neuvy-Saint-Sépulcre. "C'est aléatoire mais j'en vis. Ceux qui font du bio vivent plutôt bien, je ne cherche pas à nourrir toute la planète, seulement autour de moi". Sa femme travaille à l'extérieur, elle est kiné, mais M. Crogiez ajoute que la ferme permet de payer tous les emprunts et les charges. "Nous avons un potager, un cochon, quelques veaux, des poules... et nous achetons local, c'est important parce que le réchauffement vient de là, il faut en être conscient". Il a aussi un gîte à la ferme qui apporte un petit complément de revenus.

Philippe Pavageau et Aurélie Houbre sont apiculteurs bio, leur miellerie est à Mérigny mais leurs ruches sont à Mérigny, Pouligny, Angles-sur-l'Anglin, Lurais, Fontgombault... et dans la Creuse pour avoir du miel de châtaigner. Il y a des ruchers d'hivernage, de production, d'élevage... environ 200 colonies, ce qui représente beaucoup de travail, autant pour déplacer les ruches si besoin (la nuit), les visiter (un jour sur trois en belle saison) que pour récolter le miel et le pollen. Philippe Pavageau est apiculteur depuis 26 ans, ils sont passés en bio depuis un an, "parce que c'est notre conviction, expliquent-ils. Les fleurs sauvages, a priori c'est bio, Ecocert vient vérifier les implantations, car l'abeille va jusqu'à 3 km autour de sa ruche". Cela leur coûte 700 € par an, plus le sucre bio, plus cher, pour nourrir les abeilles, plus le traitement bio pour lutter contre le varroa, un acarien parasite venu d'Asie dans les années 80 et qui a décimé les ruches avant qu'un traitement soit trouvé.

Cela ne marche pas forcément bien tous les ans, M. Pavageau donne un exemple : en 2020 ils ont collecté 65 kg par ruche, en 2021 ce fut 20 kg par ruche. Si les néonictinoïdes tueurs d'abeilles sont interdits depuis 2016 (mais ré autorisés sur les betteraves), l'agriculture extensive complique le travail apicole, "l'agriculture a changé, l'élevage a baissé, les champs sont plus grands, il y a moins de haies, de fleurs sauvages".

Le réchauffement climatique perturbe évidemment le butinage : "avant on chassait les essaims sauvages, maintenant on élève nos essaims, on nourrit les jeunes.

Dans notre région la saison de production va de fin mars à fin septembre. Il faut du soleil et de l'humidité pour avoir du nectar ; avec le réchauffement, les floraisons sont plus courtes et plus précoces, après mi-juillet il n'y avait plus grand chose. S'il n'y a pas d'hiver, la ruche n'hiverné pas, mais il y a peu à manger... Nous sommes obligés de surveiller de plus en plus et de renouveler les provisions des abeilles. Dans le Sud ils remontent les ruches vers le nord".

"L'abeille a du mal à se maintenir naturellement, elle vit des changements brutaux, disent-ils. Nos ruches on les nourrit, on les soigne. Le problème c'est la baisse des abeilles sauvages, il y a moins d'essaims sauvages dans la vallée de l'Anglin. C'est mauvais, la diversité génétique est importante, l'abeille sauvage, le bourdon comptent beaucoup pour la reproduction des fleurs, l'abeille domestique ne pollinise pas tout." Ils vendent en direct, sur Internet et en magasins, sous la marque *L'abeille et la bête*, et vendent une partie de leur production à l'industrie alimentaire, "vendre en direct permet de ne pas trop dépendre des très gros producteurs". Ils ont aussi développé des activités de transformation à côté du miel, de la propolis et du pollen, ils produisent du pain d'épice, de la pâte à tartiner, des bonbons et des bougies.

Laetitia et Vincent Masset élèvent des vaches limousines, ils sont agriculteurs depuis 28 ans, travaillent en bio depuis 15 ans et ont quitté la Belgique pour s'installer à la Maingaudière en 2016, "c'est un projet professionnel et familial ; ici nous avons une vie de famille plus cohérente, avec un projet d'élevage bio plus extensif, avec 170 ha", disent-ils. Ils ont 150 à 160 bêtes, avec 85 vêlages dans l'année. Ils produisent eux-mêmes le foin, la paille et les céréales pour leur bétail, ils vendent une partie de leurs céréales à une coopérative. "Être autosuffisant fait partie de la démarche bio, c'est éviter des transports et réduire l'empreinte carbone de la ferme" explique Laetitia.

"Jusqu'en 2020 les vaches étaient en plein air, mais les hivers sont trop humides, laisser les vaches et les veaux dans la boue ne nous plaisait pas, et cela abîme les pâtures. Donc on les met en stabulation, nous travaillons mieux et cela préserve le bien-être animal. Elles sont dehors dès que possible." Pour produire le fourrage des vaches, ils associent tritical (blé), avoine et légumineuses qui nourrissent le sol, "on utilise trois blés différents qui fleurissent à des dates espacées. Rien n'est trié, c'est moins de manutention... en bio on ne peut pas faire maïs et maïs, et le maïs en ensilage n'est pas bon pour les vaches. Je ne suis pas pour dire tout le monde en bio, je préfère un agriculteur conventionnel qui connaît ses champs et ne traite pas systématiquement à un agriculteur qui fait du bio par opportunisme".

Ils vendent en direct des colis de veau au marché bio de la Petite Ménardière. "En vente directe on ne peut pas écouler toute la production, donc on passe par une coopérative nationale et bio. Vendre de la viande cela veut dire passer par l'abattoir et l'atelier de découpe, plus la location du local réfrigéré, les coûts sont lourds", explique Vincent Masset qui aimerait investir dans un nouveau local et faire son propre atelier dans sa ferme, en s'appuyant sur ses trois ans d'expérience en boucherie-charcuterie. Depuis trois ans ils sont confrontés à une mouche, la wohlfahrtia, dite "mouche carnassière" qui parasitait les moutons et s'attaque maintenant aux bovins. "C'est le résultat du réchauffement, explique M. Masset. Elle pond dans les bêtes, il y a trois ans nous avons perdu un veau. Il n'y a pas de traitement, juste des produits répulsifs à base d'huiles essentielles et la pince à épiler. Cela décourage beaucoup d'éleveurs...".

Et la critique de la viande, qu'en pensent-ils ? "D'accord pour manger moins de viande, mais de là à proscrire l'élevage... répondent-ils. Remplacer la viande par des protéines de soja qui nécessitent beaucoup d'irrigation et qui viennent de Chine donc qui sont traitées pour tenir le voyage, il faut s'interroger. Et le bio n'a pas les mêmes critères selon les pays". Vincent Masset est membre du Groupe de Développement de l'Agriculture Bio de l'Indre (GRAB36), "le bio dérange, estime-t-il. Ils ont inventé des labels comme "haute valeur environnementale", "agriculture raisonnée" pour troubler les consommateurs, c'est pareil dans les produits locaux ; à la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) nous travaillons sur nos propres labels, bio et français".

Les associations de notre commune

Familles Rurales : 02 54 37 10 95

Maintien à domicile :Andrée Magnien - 02 54 37 10 95
Club Joie de Vivre : Colette Gaillard - 06 73 15 74 59
..... Isabelle Manteau - 06 09 94 29 78
Garderie Centre de Loisirs : ..Dany Guillot - 06 36 51 23 67
.....Stéphanie Turumel - 06 78 95 45 04
Gymnastique :Sylviane Ouvrard - 02 54 37 60 61
Marche : Yves Peyrache - 06 88 22 11 45
Peinture et dessin :Danielle Saunier - 06 73 23 53 23
Scrabble :Pierrette Oeuvray - 02 54 37 41 63

Arcoprolib : Sandrine Desvilettes - 02 54 37 62 17

Amicale des Pompiers : Aurélien Gaultier - 06 73 58 25 02

Anciens Combattants UNCAFN :..... Michel Neau - 06 38 41 44 84 (michel.neau@yahoo.fr)

Association Patrimoine APPB : Ghislaine Nadaud - 09 69 80 21 41

Bel arbre à musique BAM : Vincent Manteau - 06 80 13 73 40

Comédie Bélâbraise : Corinne Laroche - 02 54 28 61 88

Comité des Fêtes : Franck Millet - 06 08 55 41 55

Comité de Jumelage Bélâbre/Monnetier-Mornex : Jacques Martinaud - 06 81 26 77 87

Amicale des Donneurs de sang : Sylviane Ouvrard - 02 54 37 60 61

Association des Parents d'Elèves :.... Aline Lamome - 07 86 87 67 78

Groupe Mémoire Bélâbraise : Michel Jouanneau - 06 81 83 50 07

Le Souvenir Français : Hubert Jouot - 06 30 08 25 43

Mobilisation Douce : Vincent Manteau - 06 80 13 73 40

Club Motos Bel'Arbre à Cames : Daniel Saunier - 02 54 37 31 58 (belarbreacames@yahoo.fr)

Histaval : Laurence Chatel de Brancion - 06 82 06 79 49

Les clubs sportifs

Amicale Bouliste Lyonnais Bélâbraise : Martinaud - 06 81 26 77 87 (martinaud.jacques@wanadoo.fr)

Amicale Bouliste Pétanque Bélâbre : Alain Chapelle - 06 85 20 28 09 (alainchapelle@orange.fr)

Le Gardon de l'Anglin : M. Tripotin - 06 80 90 70 06 (maurice.tripotin@orange.fr)

Golf des Rosiers : Emmanuel Duplant - 06 10 54 34 17

Société Sportive Bélâbraise Football :.... Francis Pain - 06 86 83 14 01

Billard Club Bélâbrais : H. Oeuvray - 02 54 37 17 20 (hubert.oeuvray@orange.fr)

..... José Costa Gaio (gaio3@hotmail.com)

..... Daniel Robinet (djrobinet@orange.fr)

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Janvier

- Samedi 14 : Vœux du maire à 11 heures
Dimanche 15 : Loto du Comité des fêtes
Samedi 28 : Choucroute Amicale Don du Sang

Février

- Samedi 4 : Concours belote du Comité des fêtes
Samedi 25 : Théâtre Comédie Bélâbraise 20h30

Mars

- Jeudi 2 : Collecte de sang
Samedi 11 : Soirée dansante Association des Parents d'Élèves
Samedi 18 : Salon des orchidées
Dimanche 19 : Salon des orchidées

Avril

- Dimanche 9 : Fête de Pâques
Lundi 10 : Fête de Pâques
: Brocante de printemps
Portes ouvertes au Billard Club
Dimanche 30 : Théâtre Comédie Bélâbraise 14h30

Mai

- Lundi 1^{er} : Randonnée du muguet
Dimanche 14 : Loto de l'Association des Parents d'Élèves

Juin

- Jeudi 1^{er} : Marché des producteurs à Chalais
Dimanche 4 : Concours pêche pour les jeunes
Samedi 10 : Concours Boules lyonnaises
Mercredi 21 : Fête de la musique

Juillet

- Samedi 1^{er} : Fête de l'école
Jeudi 6 : Marché des producteurs à Chalais
Dimanche 9 : Commémoration du 10 juillet 1944

COMMISSION TOURISME

RETOUR SUR LA SAISON TOURISTIQUE 2022

LES NOUVEAUTÉS :

Les travaux d'amélioration de l'alimentation du plan d'eau et les procédés de filtration et de recyclage des eaux de baignade, complétés par les plantations filtrantes de rive ont eu enfin un effet bénéfique qui a permis de rouvrir la baignade dans des conditions optimales de fonctionnement. L'impact de cette réouverture sur la fréquentation des hébergements et du site se traduit dans les statistiques ci-dessous.

Les deux salariés mis à disposition par l'office de tourisme intercommunautaire Destination Brenne, Julien Laboute et Mélissa Jeanneton, ont parfaitement joué leur rôle de conseillers en séjour en complément de l'activité déployée par Franck Millet pour entretenir et animer le site.

La possibilité de réserver des places en ligne pour des spectacles ou animations est appréciée.

Une fréquentation importante de camping-cars et le retour d'une clientèle en caravane.

La présence d'habitues fidèles renforcée par quelques nouveaux, en particulier des familles avec jeunes enfants (effet baignade) surtout français.

Une confirmation partagée sur tout le département de l'engouement pour la rando, balade, promenade à pied, à vélo, notamment à assistance électrique ou VTT.

Le succès confirmé de la location de paddles (115 heures louées).

Les jeux pour les jeunes enfants font l'unanimité mais il faudra repenser à la surface des terrains de pétanque !

LES STATISTIQUES (au 30 septembre) :

-1 638 nuitées dans les chalets contre 1 564 en 2021.

-2 777 nuitées au camping contre 1 726 en 2021...

Au total 4 415 nuitées, contre 3 290 en 2021 (+ 34% !) correspondant à une dépense journalière (hébergement, nourriture, activités, achats divers...) de 50 € jour (ratios nationaux reconnus) soit plus de 220 000 € dans l'économie locale.

Les activités payantes ont rapporté : 1 634 € pour les barques et canoës (1 439 € en 2021), auxquels il faut ajouter 826 € pour les paddles et 398 € pour le minigolf.

Au total du 1^{er} avril au 30 septembre la boutique gérée par Destination Brenne a généré, pour ce qui concerne Bélâbre 2 922 € de chiffre d'affaires.

Pour renforcer la convivialité de l'accueil Franck Millet a organisé 6 apéritifs de bienvenue (dont 1 accueillant une délégation du Conseil municipal) qui ont rassemblé près de 130 personnes et 6 barbecues qui en ont rassemblées 148.

En complément, signalons que *La Traméjane*, gîte labellisé Clévacances (4 clés) a connu une nouvelle progression de sa fréquentation, passant de 401 nuitées en 2021 à 527 nuitées en 2022.

La maison d'hôtes *Les Gueurnouilles*, dont les deux chambres sont ouvertes de juin à septembre, a accueilli une clientèle satisfaite d'un séjour calme et reposant.



COMITÉ DES FÊTES

LE SENS DE LA FÊTE

Grâce à la motivation des bénévoles, le programme des animations établi au printemps a été presque intégralement réalisé. Pourquoi « presque » ? Tout simplement parce que ces bénévoles ont une vie privée en dehors du comité des fêtes, une famille, des enfants et petits-enfants, des occupations diverses et variées, bricolage et jardinage par exemple, et puis l'envie ou le besoin, ou les deux, de penser à eux, de prendre des vacances, même pour les retraités « actifs ». Alors la brocante envisagée en août à Jovard n'a pu être organisée faute de personnel suffisant pour s'y investir. Mais le retour sur le reste des animations est particulièrement encourageant. Remontons ensemble le calendrier.



21 juin : Fête de la musique : une météo incertaine a justifié, pour le confort de tous, un déplacement vers la halle de la Basse-cour. Le public y est venu nombreux et a apprécié à la fois la traditionnelle paella (110 parts servies) et l'ambiance musicale très dynamique proposée par les groupes retenus : Siritnkos et Up down qui ont accompagné les danseurs durant une soirée « de feu » !



13 juillet : une date devenue incontournable dans l'agenda des Bélâbrais et des habitants des communes alentour, à plus forte raison après deux éditions annulées par la pandémie puis l'inondation exceptionnelle de 2021. Cette année un très nombreux public a retrouvé avec bonheur le chemin du pré d'animation bordant le plan d'eau pour savourer un repas champêtre (plus de 400 entrecôtes servies !), pour s'émerveiller devant un feu d'artifice somptueux, pour esquisser quelques pas de danses au rythme d'une musique proposée par le groupe « Starlight », pour accompagner les enfants devant les stands de la fête foraine et pour partager (avec modération bien sûr) le ou les verres de l'amitié.



24 septembre : 2022 consacre le retour après une trop longue absence de la randonnée dînatoire nocturne. Ils étaient une bonne centaine les randonneurs qui ont pris le départ à Jovard d'un parcours de 13 km. Munis d'un gilet fluo et d'une lampe ils n'avaient heureusement pas oublié K-Way et parapluie car de copieuses averses leur ont donné rendez-vous lors de la traversée du bois de Paillet. Les étapes ravitaillement servies par les bénévoles leur ont apporté un réconfort bienvenu au détour des chemins creux. À l'arrivée la satisfaction partagée... et la promesse de revenir l'an prochain ont été la meilleure récompense pour l'équipe du comité.



9 octobre : par un temps quasi estival la brocante d'automne a accueilli les 120 exposants (un record !) installés sur les places et au long des rues du bourg pour accueillir de très nombreux visiteurs. Les enfants n'avaient pas été oubliés et s'en sont donné à cœur joie dans les stands et manège. Quant au bar mobile conduit par des membres du comité il a été fort apprécié par nos amis exposants.



ASSOCIATION
DE BÉLÂBRE

Notre dernière assemblée générale a été l'occasion de faire le bilan des activités pratiquées au sein de l'association en 2021.

La situation sanitaire a fortement impacté les activités dites « de loisirs » (marche, club Joie de Vivre, scrabble, gym etc) au cours de l'année passée. À ce jour, toutes ces activités ont repris et les adhérents se retrouvent avec plaisir.

Les services auprès des personnes (Pomme d'Api pour les enfants et le Maintien à Domicile pour les personnes âgées) ont poursuivi leur mission malgré le contexte difficile. Les animatrices et les aides à domicile ont su s'adapter et ont fait preuve d'un grand professionnalisme, voire d'un grand dévouement pour répondre aux besoins des familles.

Au cours de cette assemblée générale, l'association a souhaité manifester sa reconnaissance et mettre à l'honneur plusieurs membres du personnel de Familles Rurales. La cérémonie, prévue depuis plus de 2 ans, a enfin pu avoir lieu.

C'est avec beaucoup de fierté et d'émotion que la médaille d'argent du travail pour au moins 20 ans d'aide à domicile : Martine Benoiton, Véronique Cottreau, Ghislaine Gaultier et Isabelle Vri-lor et à Christiane Giraudet, directrice de Pomme d'Api, en remerciement de leur fidélité, de leurs compétences et des services rendus.

La présidente de l'association, Suzanne Marchand, a voulu aussi remercier les bénévoles qui se sont engagés pendant de longues années au sein de Familles Rurales et qui, selon l'expression consacrée, ont souhaité « passer la main » : Michèle Jeanneau (responsable de Pomme d'Api), Michel Neau (ancien président), Gisèle Perrin (responsable du club de marche et de la chorale), Marie-Noëlle Taillebourg (responsable du maintien à domicile) et Jeannine Rabussier (responsable du Club joie de vivre). Un hommage plein d'émotion leur a été rendu par la présidente. Depuis, Jeannine Rabussier nous a quittés ; nous ne l'oublions pas.

Fleurs et cadeaux ont honoré les médaillées et les bénévoles « retraités » avant le pot de l'amitié qui a réuni tous les participants.

Il faut préciser que de nouveaux bénévoles remplacent les anciens et que les activités se poursuivent sous leur responsabilité : Dany Guillot et Stéphanie Turumel pour Pomme d'Api, Yves Pey-rache pour la marche, Isabelle Manteau et Colette Gaillard pour le Club Joie de Vivre et Andrée Magnin pour le maintien à domicile.

Une nouvelle activité sous l'égide de Familles Rurales est proposée aux enfants de 6 à 12 ans : un cours de danse modern' jazz le mercredi matin de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes. Pour tout renseignement, se présenter à la salle des fêtes à l'heure du cours.

Bibliothèque



ASSOCIATION
DE BÉLÂBRE

Baker, Boizeau, Ernaux, Vanier, Levy et... bien d'autres



La bibliothèque a été ouverte tout l'été et sa fréquentation a été régulière, tant mieux ! Pour la rentrée d'automne les bibliothécaires bénévoles proposent aux lecteurs de nouveaux ouvrages. Citons en quelques uns : la biographie de Joséphine Baker qui donne depuis octobre son nom à l'espace de la salle des fêtes, le dernier livre de Léandre Boizeau sur l'affaire Mis et Thiennot, celui aussi de Nicolas Vanier intitulé "Le monde à l'envers" dans lequel il imagine une canicule infernale, les pénuries, la panique qui conduisent des traders parisiens à se réfugier dans une ferme du Morvan, et celui de Marc Levy, Noa, qui raconte la mobilisation de hackers contre une dictature. Et aussi des romans policiers, des livres pour la jeunesse...

En cette fin d'année, la bibliothèque a repris ses "lectures en famille" du mercredi après midi pendant les vacances de novembre ; elle a aussi reçu les classes de CE2 à CM2 autour d'une exposition sur les fables de La Fontaine. Et elle va accueillir durant toute l'année scolaire, certains mardis, les écoliers pour des lectures sur des thèmes multiples selon les âges : les animaux des cinq continents, les pois-

sons et insectes locaux, la peinture et la sculpture dans toutes leur diversité et la mythologie grecque. Sur tous ces sujets, il y a des livres à découvrir.

La bibliothèque a toujours besoin de bénévoles, n'hésitez pas à contacter l'équipe : bibliotheque.belabre@orange.fr

La bibliothèque est ouverte au public le vendredi et le samedi de 10h à 12h, 1bis rue Émile Zola. L'inscription et le prêt sont gratuits.



ASSOCIATION
DE BÉLÂBRE

CLUB JOIE DE VIVRE



Fin septembre, le Club Joie de Vivre a repris ses activités dans une ambiance conviviale.

Vous pouvez venir nous rejoindre tous les lundis de 14 h à 18 h (hors vacances de Noël) pour pratiquer belote/tarot/scrabble.

Pour tous renseignements : Colette **06 73 15 74 59**

Isabelle **06 09 94 29 78**

Grosses pensées pour Jeannine ...



L'ASSOCIATION POUR LE PATRIMOINE DU PAYS DE BELABRE

L'association a renouvelé ses propositions de promenades « Dans le passé de Bélâbre » et ses visites commentées de l'église Saint-Blaise et de la chapelle de Jovard qui a fait l'objet d'un article dans La Nouvelle République du 29 septembre dernier.

Juillet à Jovard

Réalisation et installation par l'APPB d'un QR code relatant l'histoire de la chapelle.



Réalisation de dépliants mis à disposition des visiteurs à l'entrée de la chapelle.



Animation estivale à Chalais

Le 22 juillet, la soirée médiévale initialement prévue à Jovard, a eu lieu à Chalais pour des raisons d'organisation. Soirée costumée réunissant une cinquantaine de personnes sur la terrasse de l'église, animée par les danseurs de la troupe « les Moulineois de la Céphons » suivie d'un dîner au son du luth par Pascale Boquet, qui se termina par un concert dans la chapelle.



Ce fut une belle soirée d'été nous projetant dans le Moyen-Age grâce aux participants que nous remercions de s'être costumés pour le plaisir et la joie de tous.

Nous remercions la commune de Chalais pour son accueil.

Septembre à Bélâbre

Participation au Forum des Associations

Le 10 septembre, participation de l'association au Forum des Associations organisé par la commune à la salle des Fêtes. Notre stand présentait un large éventail de nos animations/activités (une soixantaine depuis la création de l'association en 2015). Le « jeu du hérisson » réalisé par l'association connut un franc succès, une bouteille de vin « Hypocras » fabriqué par l'APPB était remise à chacun des gagnants.



Conférence *L'Anglin d'hier et d'aujourd'hui* à Bélâbre : destins liés

Le 17 septembre, dans le cadre des Journées du Patrimoine, conférence en partenariat avec le SMABCAC (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise).



Idéalement installée entre les deux ponts, au plan d'eau, en plein air et sous un agréable soleil de fin d'été, une trentaine de personnes assistait à la présentation par Guillaume Boireault, référent Anglin, de la gestion actuelle de la rivière et des projets futurs sur la commune de Bélâbre, tandis que Ghislaine Nadaud, présidente de l'APPB évoquait la vie des habitants du territoire autour de l'Anglin, dans les siècles passés.

Suite aux échanges avec le public sur les problématiques nouvelles (changement climatique, entretien, patrimoine, nouveaux besoins etc.), il apparaît plus que nécessaire de prendre soin de notre rivière pour continuer de vivre à ses côtés.

A.P.P.B - Hôtel de Ville – 36370 BELABRE
tél 02 54 28 73 08 – 06 87 57 13 33 paysbelabre@yahoo.fr
Blog : <http://patrimoinebelabre.over-blog.com>
facebook Patrimoine du pays de Bélâbre



[Cette photo](#) par

UNC AFN ANACR de BELABRE



[Cette photo](#) par

Après deux années difficiles en raison des différents confinements, Les cérémonies commémoratives ont eu lieu en comité restreint. L'année 2022 nous a permis de reprendre nos activités, à commencer par le repas grillades du mois de juin puis la cérémonie du 10 juillet.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 19 novembre 2022.

Nous profitons de ce bulletin pour lancer « **un appel à volontaires** » **comme porte-drapeaux**. Cette fonction ne réclame qu'un peu de disponibilité, afin de respecter et faire respecter le protocole des cérémonies civiles et militaires, afin de rendre les honneurs aux hommes et aux femmes civils et militaires qui se sont illustrés dans les actions au service de notre pays.

Merci d'avance à celles et ceux qui voudraient bien répondre favorablement à notre demande.

Nous participerons également à toutes les manifestations patriotiques à venir.



[Cette photo](#) par



[Cette photo](#) par

GROUPE MÉMOIRE BÉLÂBRAISE

Dans le précédent numéro de la Feuille, paru au mois de juin, nous avons présenté le sommaire du numéro 5 qui sort en ce mois de novembre, à l'occasion du marché de Noël.

Une édition bien documentée qui fera découvrir à nombre de lecteurs des aspects méconnus de la vie communale, de son histoire, de ses commerces.

Pour rappel :

deux témoignages sur les événements du 10 juillet 1944, dont un qui rend compte des atrocités commises ;

la rue Gambetta du 17^e au début du 20^e siècle ;

la famille Patrier, cafetiers, épiciers et éditeurs de cartes postales ;

la grandeur et le déclin de l'orangerie du château ;

les fantômes du château de Bélâbre ;

les plaques ovales sur de nombreuses façades ;

le projet d'enfouissement de déchets nucléaires et la mobilisation de la population dans les années 80.

Faute de place et de temps pour faire les recherches concernant le sous-lieutenant Hubert Rochereau et « la chambre du soldat », nous avons décidé de reporter la parution de cet article.

Nous avons également annoncé la préparation d'un numéro hors-série se présentant sous la forme d'un album photo documenté : photos sur les habitants, les écoles, les associations, le sport, les cérémonies publiques, les métiers et commerces, les services, les édifices etc...

Pour cet ouvrage qui va demander beaucoup de travail, nous sollicitons les habitants qui possèdent des photos et cartes postales afin qu'ils nous les prêtent pour que nous les scannions et les intégrions dans la publication.

À la suite du précédent numéro de la Feuille qui annonçait ce projet, certains d'entre vous se sont manifestés et nous ont confié des documents inédits. Mais il reste encore beaucoup à recueillir.

Les noms des donateurs (et prêteurs) seront publiés également.

N'hésitez pas à contacter Nicole Ledroit au 06 44 99 45 54, Michel Jouanneau au 06 81 83 50 07 ou Jacques Martinaud au 06 81 26 77 87.

Par avance nous vous remercions.

Le Groupe Mémoire Bélâbraise a participé le 10 septembre au Forum des Associations qui s'est tenu à l'Espace Joséphine Baker à l'initiative de la municipalité. Une présence qui a permis de présenter notre association aux visiteurs qui ne la connaissaient pas et de recueillir les premières souscriptions pour le numéro 5 de la revue.

Une pensée particulière pour Jeannine Rabussier et Jacques Lestrade qui ont participé à la création du Groupe Mémoire Bélâbraise et qui viennent de nous quitter.



Association Histaval

Les auteurs d'Histaval travaillent et ils publieront le guide du patrimoine naturel et culturel des Vals d'Anglin et de Creuse le 1er avril prochain, et ceci n'est pas une blague !



Soixante et une communes sont étudiées. Une notice est consacrée à chacune d'entre elles.

Le lecteur y lira l'explication du nom, l'évolution de la population, les femmes et les hommes qui se sont distingués et qui sont souvent oubliés, les faits divers, les fêtes... Bien sûr, seront décrits tous les bâtiments remarquables, avec l'indication « visitable » ou non, et les éléments naturels exceptionnels.

Et puis le paysage, le langage particulier à notre petite région, l'art, les coutumes et la gastronomie y auront une bonne place.

Ce guide sera entièrement illustré de photos de qualité, anciennes et actuelles. Le lecteur pourra voir « avant » et aujourd'hui. Des cartes permettront de se repérer.

Histaval présentera un bon de souscription pour ce livre au marché de Noël de Bélâbre.

Comme à Saint-Benoît-du-Sault l'été passé, les auteurs d'Histaval présenteront aussi leurs livres.

Comité de jumelage de Bélâbre – Monnetier Morneix Esserts Salève

À l'occasion de la venue de la troupe de théâtre « Les Joyeux Lurons du Salève », nous avons participé conjointement avec la Comédie Bélâbraise à leur journée-détente du 27 mai 2022 à la découverte du val de Creuse : Argenton-sur-Creuse (panorama sur la ville depuis l'esplanade de la Bonne Dame), Le Menoux (visite de l'église et des fresques peintes par Carrasco), Badecon-le-Pin (la boucle du Pin), Gargilles-Dampierre (visite du village et de l'église), Crozant (panorama sur les ruines de l'ancienne forteresse médiévale), Saint-Plantaire (promenade sur le lac d'Eguzon de Crozant aux plages de Fougères, Bonnu et Chambon) puis retour à Bélâbre. Une journée appréciée de tous !



Le 15 octobre, nous avons organisé notre 2^{ème} repas savoyard qui a réuni une soixantaine de convives. Au menu (préparé par Sébastien Lamome) : kir avec charcuteries savoyardes, tartiflette, salade et fromages savoyards et enfin délice de fruits de la passion avec meringue suisse. Félicitations à lui !

Nous nous préparons maintenant à accueillir nos amis hauts-savoyards pour le marché de Noël les 26 et 27 novembre prochains quand ils viendront vendre comme d'habitude leurs fromages (tommes et reblochons).





La Comédie Bélâbraise

comediebelabraise.jimdo.com

La Comédie Bélâbraise fut à LA NOCE !

Un franc succès pour cette adaptation de Bertolt Brecht où la Comédie a renoué avec la convivialité des rendez-vous quotidiens, répétitions, préparation du spectacle, des repas en commun après les représentations et des douces soirées estivales jusqu'au 4 août.

Plaisir de jouer, plaisir de faire ensemble, plaisir de partager avec les spectateurs ; tout cela grâce aux professionnels Denis et Marie Morin et Franck Delage qui ont assuré l'adaptation et la mise en scène,

grâce à Emilie et Christophe Lavigne qui nous ont préparé les repas tous les soirs de représentations,

grâce aux propriétaires et locataires de la Basse-Cour qui ont accepté notre invasion mouvementée, grâce aux participants : acteurs, figurants, techniciens, décorateurs et toute l'équipe de l'accueil.

L'Assemblée générale du 30 septembre a réuni une quarantaine de personnes et a été suivie d'un pique-nique en commun autour des rétrospectives et des projets.

Le Conseil d'administration a été renouvelé comme suit : Madeleine Deflorenne, Dominique Delattre, Dany Desvaud, Dominique Françoise, Gérard Gaillard, Monique Gervier, Mélissa Jeanetton, Alain Lacquement, Véronique Larbalète, Julien Larbalète, Laurent Laroche, Corinne Laroche, Bernard Laroche, Vincent Manteau, Michel Marchand, Pierrette Oeuvery, Loïc Pavageau, Gilles Vergnes.



Deux rétrospectives photos et vidéos nous ont particulièrement bouleversés :



hommage à deux adhérents, **Jeannine Rabussier** et **Jacques Lestrade**,
disparus en septembre.

Que de forts souvenirs ...

Tous deux, actifs à la Comédie Bélabraise depuis 1985,
ont participé à son histoire :
ils laissent une belle empreinte.

2023 : 40 bougies pour la Comédie Bélabraise

Pour consacrer cet anniversaire, l'association a décidé de monter une pièce du « Patron » : Molière !
Ce sera « Monsieur de Pourceaugnac » une comédie-farce que nous ferons résonner dans les salles
des fêtes tout au long de notre tournée.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC de Molière
se jouera à la salle des fêtes de Bélâbre

SAMEDI 25 FÉVRIER à 20 H 30 et DIMANCHE 30 AVRIL à 14 H 30

Les jeunes de l'Atelier Théâtre ont
donné leur prestation fin juin à la
salle des fêtes devant un parterre de
spectateurs attentifs.

Une nouvelle troupe est entrée en
scène à la rentrée de septembre :

9 jeunes le mardi

10 jeunes le mercredi

Corinne Laroche qui anime les at-
eliers se réjouit d'emmener cette
troupe dans de nouvelles épopées
théâtrales. La relève est encore assu-
rée !



Devant le succès du spectacle de *La Noce*, une reprise est envisagée pour l'été 2023.

Pétanque Bélabraise

Bonjour à toutes et à tous,

Cette année 2022, nous avons repris nos activités : 11 concours et 11 challenges.

Une saison bénéfique à tous, après la période COVID 19.

Nous avons organisé notre assemblée générale courant octobre. Celle-ci a été marquée par la démission du président Alain Chapelle, après 20 ans de bons et loyaux services ayant bien fait vivre le club. Suite à cette démission deux vice-présidents ne se représenteront pas non plus, ni la secrétaire-trésorière pour l'année 2023.

Nous souhaitons fortement que le club soit repris pour la continuité de ce loisir et pour le bien de la commune.

À l'occasion de cette assemblée générale une date a été émise pour un repas convivial avec les adhérents actifs.

Le président terminera son mandat à la fin de l'année.



L'APE de Bélâbre.



Le 4 octobre nous avons organisé notre Assemblée Générale.
Le bureau démissionnaire a été renouvelé, Julie Forlini ayant libéré son poste est remplacée par Emeline Monnereau.

Présidente : Aline Lamome
Présidente adjointe : Vanessa Barbonnais
Trésorière : Céline Berthomet
Trésorière adjointe : Natacha Ageorges
Secrétaire : Marine Prince
Secrétaire adjointe : Emeline Monnereau

Nous avons organisé les photos de classes à l'école le 30 septembre 2022.

Le samedi 8 octobre nous avons inauguré notre local en présence de Laurent Laroche maire de Bélâbre ; puis avec quelques parents nous avons passé un moment très convivial.

Nous renouvelons notre vente de plats à emporter à la veille des vacances de Noël : « tartiflette en barquette » le 16 décembre 2022 à commander avant le 9 décembre.

En 2023 nous espérons pouvoir organiser une soirée dansante au printemps, ainsi qu'un loto.

Nous avons également le projet de réorganiser la kermesse dans l'enceinte de l'école.

Nous remercions tous les parents, grands-parents, les habitants de Bélâbre, la mairie etc. qui contribuent au succès de toutes ces actions.

Le bureau de l'Association des Parents d'Élèves

Mail : apebelabre36@gmail.com
Courrier : 3 rue Lucas 36370 Bélâbre
Facebook : APE Bélâbre



Service loisirs enfance jeunesse POMME D 'API

Nous profitons de ce temps d'échange pour vous donner des nouvelles de Pomme d'Api. Tout d'abord, un grand merci aux participants de notre kermesse, qui a eu lieu début Août, suivi d'un barbecue qui a rencontré un franc succès.

Avant notre réouverture en septembre, des travaux de rafraichissement ont été effectués dans le hall d'entrée et les sanitaires.

Notre loto du 16 octobre a été une grande réussite, vous avez été nombreux à être au rendez-vous. Nous tenons à remercier tous les commerçants, artisans et familles qui ont fait des dons. C'est une aide qui nous est précieuse.

Nous sommes également en train de finaliser les réservations pour les vacances de la Toussaint, avec entre autre une sortie au parc de la Haute Touche. Nous essayons d'être force de proposition et de varier, tant que faire se peut, nos activités et sorties.



Pour nous joindre : 02 54 28 61 36 : afr.pommedapi@orange.fr

et toujours notre page Facebook



LOISIRS CREATIFS

Nous avons participé à la fête de fin d'année de l'école de Bêlâbre ; les enfants et les parents ont pu faire connaissance avec notre association.

Le 10 septembre avait lieu le forum des associations, les Bêlâbrais ont pu de nouveau acheter quelques nouvelles créations et se procurer « des galets à faire voyager ».



Nous avons également tenu un stand aux deux brocantes, celle du printemps et celle d'octobre :



En collaboration avec la caisse locale du Crédit Agricole, a été organisé « le café des sociétaires » sur le thème d'halloween.

Un moment très convivial, très agréable où petits et grands ont pu bricoler ensemble durant une matinée.

Nous remercions la caisse locale pour l'organisation.



Au plaisir de vous rencontrer lors de nos prochaines animations...

Le bureau

Pour tout autre renseignement :

Anne-Marie Monnereau : 06 20 54 20 85 Aline Lamome : 07 86 87 67 78



BEL' ARBRE A CAMES

Club moto

Après la pandémie et la canicule, nous avons mis tout en œuvre pour être attractifs, chaque année les destinations sont différentes. Rallye, sorties à Cluis, La Châtre, Bas Berry, Boussac, bourse de Châtellerault, la Brenne, pique-nique, sollicitation barbecue, forum des associations, promenade avec retour avant midi (demandé par certains), sorties plus ou moins longues, nous n'avons malheureusement pas réussi à mobiliser davantage de participants.

La 1ère sortie en mars à Châteauponsac malgré le mauvais temps avait réuni des motards motivés. Le 8 octobre nous sommes allés encourager Steve qui courait au Vigeant en side-car au championnat de France.

Des sorties tous les mois, nous gardons le sourire.



Contact. : 02 54 37 31 : belarbreacames@yahoo.fr
ou ville-belabre.fr.



BILLARD CLUB BÉLÂBRAIS



Que vous soyez jeune débutant ou confirmé, que vous souhaitiez jouer en dilettante ou accomplir des progrès visibles, le club et ses membres seront heureux de vous accueillir autour des 2 tables de billard français. Le club vous invite à tester la qualité des installations et la bonne humeur des adhérents au cours d'une après-midi découverte sur simple rendez-vous. Vous aurez sans doute compris que le club recrute...

Le forum des associations du 10 septembre nous a permis de faire connaissance avec des personnes intéressées par la pratique... À vous revoir !

En ce début d'année 2022, le club a fait des aménagements (par anticipation) afin d'améliorer les performances énergétiques de la salle. L'année dernière, le club avait investi dans des couvertures thermiques isolantes pour les billards (qui sont chauffés en permanence). L'importante augmentation confirmée du coût de l'énergie électrique donne encore plus d'importance à nos actions de maîtrise de notre consommation.

Pouvoir jouer au billard à Bélâbre est pour nous, adhérents, une activité de loisir dont on sait apprécier l'opportunité qui nous est donnée grâce aux soutiens de la municipalité et du Département. Nous les en remercions vivement.

Et bien sûr, pouvoir jouer dans la bonne humeur avec un président dynamique qui vient de fêter ses 90 ans, qui a gardé la « vista », qui nous met régulièrement des déculottées !

L'assemblée générale du club s'est tenue le 6 novembre 2022. Élection du nouveau bureau, cotisation annuelle (100 € en 2022) et toutes questions relatives au fonctionnement du club ont été à l'ordre du jour.

Contacts : 02 54 37 62 84 ou 06 41 66 40 26 Facebook : Billard Club Bélâbrais

Nous n'oublions pas Jacques Lestrade qui fut l'un des membres fondateurs du club ayant exercé la fonction de président. Nos condoléances à la famille.

LE GARDON DE L'ANGLIN FÊTE SES 100 ANS



Le 22 octobre nous avons fêté le centenaire de notre association. Des photos et des articles étaient exposés afin de pouvoir se remémorer les années écoulées.

Que de souvenirs et d'émotions parmi les personnes présentes !

Nous remercions de leur présence, le maire Laurent Laroche et JC Orzakiewicz de notre fédération.

Après une minute de silence pour honorer la mémoire des personnes disparues, nous avons bu le verre de l'amitié.

Merci à toutes et tous pour avoir répondu à notre invitation.

Le comité

CONCOURS JEUNES DU 6 JUIN

8/12ans : 1^{er} Timeo Crom
2^{ème} Raphael Robert

13/16 ans : 1^{er} Djina Dorey
2^{ème} Henry Vladulescu

Tous ont pêché cinq truites et sont repartis avec des lots.

Les deux premiers ont gagné un permis 2023, des lots ont été remis aux 21 participants.



CONCOURS ADULTES DU 4 SEPTEMBRE

Il a réuni 26 pêcheurs dont une dame et un jeune de moins de 18 ans.

Résultats adultes : 1^{er} Bryan Roy
2^{ème} Daniel Michon

Résultat dame : 1^{ère} Jacqueline Marchais
Jeune : Henry Vladulescu

Remise du permis 2023 aux trois premiers, ainsi que des lots aux autres participants.





Société Sportive de BELABRE

SAISON 2022/2023

« EN PROGRESSION !!! »

NOUVELLE SAISON !

Le vendredi 25 juin 2022 à 19h00 s'est déroulée l'Assemblée Générale au stade Gilbert Lestrade. Les membres du comité de direction se sont ensuite réunis le 30 juin afin d'élire le nouveau bureau. Six nouveaux membres ont intégré l'équipe de dirigeants, un a été démissionnaire.

ÉLECTION DU BUREAU SAISON 2022/2023

Composition :

Francis Pain : Président

René Duplant : Président d'honneur

Christopher Renaud : Trésorier

Antoine Duval : Trésorier adjoint

Brigitte Jeanneton : Secrétaire et vice-présidente

Anaïs Gueraud : Secrétaire adjointe (déléguée école de foot)

Licenciés

120 licences à ce jour, dont 32 enfants à l'école de foot.

Senior masculin

La saison dernière a vu les deux équipes seniors masculins accéder au niveau supérieur.

Avec une quinzaine de nouveaux joueurs, l'effectif est maintenu pour cette nouvelle saison.

46 joueurs pour évoluer dans les championnats départementaux 3 et 4.

Francis Pain et Brigitte Jeanneton encadrent l'équipe 2, elle est classée 6^{ème} du championnat départemental 4 (poule D) avec 2 victoires et une défaite.

Guillaume Prince, Christopher Renaud et Pauline Chertier managent l'équipe 1. Avec trois victoires elle est en tête du championnat départemental 3 (poule C). Qualification aussi en coupe de l'Indre en sortant l'AS Ingrandes (départemental 2) : l'aventure continue.

Entraînements : Stade Gilbert Lestrade

Deux séances par semaine : de 19h à 21h encadrés et animés par Christopher Renaud et Guillaume Prince.

Senior féminine

Cette saison l'équipe féminine repart avec 14 joueuses pour évoluer en championnat départemental 2 (à 8). À ce jour, le championnat n'a pas repris. (-) Les matches à domicile se joueront en nocturne le samedi soir à 20h.

Entraînements : Stade Gilbert Lestrade.

Deux séances par semaine : de 19h à 21h encadrées et animées en alternance par Antoine Pain, William Serra Mendes et Brigitte Jeanneton.

Football d'animation

Cinquième saison pour l'école de foot à Bélâbre : Christopher Renaud en est le responsable. Nous constatons le maintien de l'effectif. Les deux premiers mercredis du mois de septembre, plus de 30 enfants sont venus s'amuser lors des portes ouvertes, de nouveaux enfants ont participé.

Cette saison, nous rencontrons des difficultés à constituer une équipe U7 : **un appel est lancé aux parents qui ont des enfants de 5 et/ou 6 ans (filles et garçons).**

Néanmoins une équipe a vu le jour en préformation avec la création d'une équipe U13 encadrée par Christopher Renaud suite logique des U11 de la saison dernière.

Les responsables des autres équipes :

Les U9 sont encadrés par Alexandre Jeanneton,

Les U11 dont les séances sont décalées à 17h30, sont encadrées par Nicolas Gourdin,

Cinq U15 ont choisi de rester au club et s'entraînent tous les mercredis, l'effectif n'est pas suffisant pour créer une équipe (14 et 15 ans).

Entraînements : Stade Gilbert Lestrade.

Les créneaux du mercredi :

14h00 à 15h15 les petits U7 et U9 / 15h30 à 17h00 les U13 et U15 / 17h30 à 19h00 les U11

Matchs du samedi : U9 le matin à 10h30 / U11 le matin à 10h30 / U13 l'après-midi à 14h00

Un transport de la Pomme d'Api au stade « aller et retour » est mis en place tous les mercredis avec les Taxis-VSL-Ambulances Florian Chiron : ramassage à 13h45 à Pomme d'Api, retour à 15h15.

Un goûter préparé par des mamans dirigeantes est offert aux enfants à l'issue de chaque séance.

Activités

Le barbecue annuel a été organisé le 30 juillet : soixante-dix convives midi et soir sont venus passer une agréable journée au sein de la famille SSB.

Remerciements

À la municipalité pour l'apport d'aides financières et matérielles, l'ensemble des sponsors SARL Desbroches, Crédit Agricole, Ambulances bélâbraises (Florian Chiron), Renaud Renov', SARL Lavigne (Saveurs de Brenne), SARL Duval, Secteur Bat, Decathlon Châteauroux pour leur précieuse aide.

À l'équipe de dirigeants pour leur investissement, les parents qui accompagnent leurs enfants et toutes les personnes qui suivent de près ou de loin la SSB.

« Avoir envie, encore, toujours et ensemble ». Vive la SSB !

Renseignements :

Président : 06 86 83 14 01 Responsables école de foot : 06 47 19 00 07 / 06 42 49 73 22

<http://societe-sportive-belabre.footeo.com>

Page Facebook : [Société sportive de Bélâbre](#)





CBTA

La compagnie Bélâbraise de tir à l'arc a été créée en 2002 comprenant une dizaine d'adhérents, après une année 2021 ayant souri aux membres pratiquant la compétition, nous sommes heureux de reprendre la nouvelle saison avec trois nouvelles recrues. Nous sommes tout disposés à faire découvrir ce sport convivial, pouvant être pratiqué à tout âge (de 8 à 99 ans) en loisir comme en compétition.

Le club prête le matériel gratuitement, et trois séances d'essais sont proposées avant une éventuelle adhésion.



Les membres du bureau :

Philippe Timbal, président

Pierre Lattiere, vice-président

Marie-Hélène Maréchal, secrétaire

Alice Sauriau, trésorière

Pour tous renseignements : Philippe Timbal 07 80 54 10 37 (privilégier les sms)

AMICALE BOULISTE LYONNAIS BÉLÂBRAISE

Au cours de la saison 2021-2022, les licenciés de l'amicale (dont une féminine) ont participé à une quinzaine de concours dans l'Indre (dont les championnats départementaux) et dans les départements limitrophes. Malheureusement sans résultats marquants. Le point fort de la saison reste le concours complet (challenge Desbroches, 16 doublettes, dont une locale) organisé le 11 juin dernier sur le boulodrome rue Anatole France (le deuxième concours début septembre ayant dû être annulé).

Pour la saison 2022-2023, deux concours seront organisés sur le boulodrome (10 juin et 2 septembre 2023) et un championnat de l'Indre (vétérans le 16 mars 2023). À la suite d'une entente sportive avec le club voisin du Blanc, les licenciés (au nombre de 7 et classés 4ème division cette saison) participeront également au championnat des AS 3ème et 4ème division.

Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez :

Jacques Martinaud, président

06 81 26 77 87

Christophe Georget, trésorier

06 86 01 73 09

Sofiane Touati, secrétaire

06 34 23 47 96



Communiqué de Far West 36 et de la BAM



Samedi 22 octobre, Far West 36 et la BAM accueillait une petite centaine de convives à la salle des fêtes Joséphine Baker pour leur soirée américaine.

Décor typique US parfait, repas américain très réussi grâce à *L'Auberge du Champ de Foire* à Saint Benoit-du-Sault et *L'Aristide* au Blanc ; bières américaines et vin californien ont accompagné les musiciens et danseurs jusqu'au milieu de la nuit. Soirée réussie !

Un grand merci à tous les bénévoles d'une efficacité redoutable, aux associations (Comité des fêtes et Comédie bélâbraise) et à la commune pour leur soutien logistique et moral.

Thank you *Vival* d'avoir pris part aux festivités.

See you next year with another theme? Traduction pour les fainéants : à l'année prochaine avec un autre thème ?



Farwest36

Le club de danse country « FarWest 36 », se réunit tous les jeudis à l'espace Joséphine Baker de Bélâbre. Nous organisons les cours de 18 h à 19 h niveau débutant et de 19 h à 20 h niveau novice et intermédiaire. Nous pratiquons toutes sortes de danses « line » (country, celtiques, modernes, rock...). N'hésitez pas à venir nous voir, les deux premiers cours sont gratuits.

La cotisation à l'année est de 40 € pour les adultes et 20 € pour les enfants.

Renseignements : Géraldine 06 87 68 65 63

Fabienne 06 24 51 15 50.



Amicale pour le Don du Sang, Bénévoles de Bélâbre, Chalais, Mauvières, Saint-Hilaire-sur-Benaize.

Résultats du don du sang du jeudi 1^{er} septembre 2022 : La collecte de sang s'est bien déroulée, mais avec un résultat peu satisfaisant : **38 donneurs**, soit 16 donneurs en moins par rapport au don précédent du mois de mars. L'amicale remercie les donneurs pour leur participation. Trois donneurs ont rejoint l'amicale. Venez nous rejoindre, en prenant votre carte d'adhérent.

Malgré certains problèmes rencontrés pour l'inscription sur le site de l'EFS, on peut tout de même se présenter lors de la collecte car tout donneur est accepté. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Cette année, l'amicale a repris des activités : voyage dans le Périgord noir fin juin (40 participants), et son repas champêtre fin août pour lequel 55 participants s'étaient donnés rendez-vous au plan d'eau.



L'Amicale organisera son repas choucroute le samedi 28 janvier 2023 à l'espace Joséphine Baker.

DATES DE LA PROCHAINE COLLECTE SUR BÉLÂBRE : Le 2 mars 2023 de 15h00 à 19h30

La présidente : Sylviane Ouvrard

Mail : donneursdesang36@gmail.com

Mobilisation douce....

AVIS DE MOBILISATION GENERALE.....

Si vous avez entre 60 et 99 ans et que vous désirez faire de la gym douce (mobilisation, étirements, travail musculaire équilibre, coordination) dans une ambiance décontractée.

Alors venez nous rejoindre le mercredi de 15h à 16h Espace Joséphine Baker. La première séance « découverte » vous est offerte.

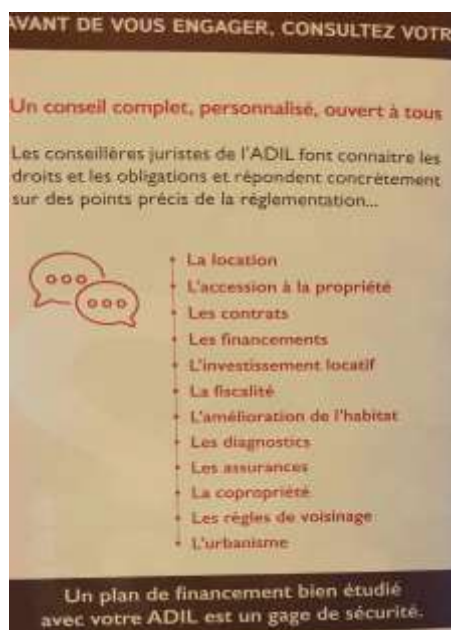
Contact : Vincent Manteau
06 80 13 73 40



Questions sur le logement

Vous êtes locataire, propriétaire, vous cherchez à louer, à devenir propriétaire ou à faire des travaux, l'Agence départementale d'information sur le logement (Adil 36) peut efficacement, sérieusement et gratuitement vous renseigner sur la réglementation, que ce soit les financements, l'urbanisme, les contrats, les diagnostics, les assurances, la copropriété, l'amélioration de l'habitat ou le marché de l'immobilier local. L'Adil est financée par le Conseil départemental, le Ministère du logement, la Caf, la Msa, les professionnels du logement et les représentants d'usagers.

Pour toute question, renseignements au 02 54 27 37 37 ou adil36.org. L'Adil a ses locaux au centre Colbert à Châteauroux. Pour des conseils techniques et financiers sur les projets de rénovation, un conseiller tient des permanences à la Maison de la Rénovation du Blanc, 16 rue Villebois-Mareuil tous les jeudis, le matin sur rendez-vous, l'après-midi sans rendez-vous, tel 02 54 28 12 16.



Un rayon boucherie à Vival

Depuis cet été la supérette Vival a ouvert un petit rayon de boucherie approvisionné par des producteurs locaux. La viande est emballée sous vide, prête à l'achat. On y trouve des pièces de bœuf (steak haché, pavé, saucisse...) proposées par le Gaec Maillouchon de Bélâbre et des pièces de porc et d'agneau par la ferme de Bois Retrait à Rosnay. On peut aussi passer commande pour des morceaux spécifiques comme une côte de bœuf.



Hauteur maximale des arbres et haies de jardin

Vous envisagez d'aménager votre jardin en plantant un ou plusieurs arbres, ou encore des haies dans votre jardin ? Sachez respecter les réglementations en vigueur.

Hauteur maximale : que dit le code civil ?

Une haie de jardin ne doit pas dépasser **2 m de hauteur** si vous l'avez plantée à **moins de 2 m de la clôture**. Il n'y a pas de limite de hauteur pour les haies plantées à plus de 2 m de la bordure de votre terrain.

Si votre haie se situe près d'un carrefour, elle ne doit pas dépasser **1 m de haut**. La hauteur est calculée à partir du niveau de la chaussée et la distance concernée va du centre du carrefour jusqu'à 50 m.

La hauteur d'un arbre se mesure en partant du sol jusqu'au point le plus haut de l'arbre.

La hauteur maximale d'un arbre sur votre terrain dépend de la distance qui le sépare de la limite de votre propriété. Un arbre ne peut dépasser **2 m de haut** s'il est planté à **moins de 2 m de la limite de votre terrain**. En revanche, il n'existe pas de limitation de hauteur pour les arbres qui sont plantés à plus de 2 m de la limite séparative de votre terrain.

Nos conseils pour vos plantations de haies et d'arbres dans votre jardin

Lorsque vous plantez un arbre sur votre propriété à moins de 2 m de votre clôture, pensez à bien estimer la hauteur potentielle de l'espèce choisie, ou le cas échéant à tailler régulièrement votre arbre pour qu'il ne puisse pas dépasser 2 m de haut.

Si vous ne respectez pas la hauteur maximale pour un arbre situé à moins de 2 m du terrain voisin, votre voisin peut vous contraindre à le tailler.

La hauteur des haies et arbustes sera limitée à 1m dans les carrefours et les courbes dangereuses lorsque le recul par rapport au caniveau du trottoir sera inférieur à 1,50 m.

Les haies et arbustes situés en bordure de voirie devront être **taillés de sorte qu'ils ne dépassent pas les limites de propriété au droit du domaine public**. Les arbres seront **élagués** de leurs branches dangereuses ou pouvant présenter un danger pour les piétons, la circulation automobile, les réseaux aériens et susceptibles de gêner le bon fonctionnement de l'éclairage public. Les racines des haies, arbustes et arbres qui avancent sur le domaine public devront être **coupées à l'aplomb** dudit domaine public.



QR CODE

Lorsque vous voyez dans le bulletin un article avec ce type de logo, scannez le avec votre smartphone pour accéder soit à un site soit à une vidéo en rapport avec l'article consulté.

Important : il faut au préalable télécharger l'application gratuite sur votre smartphone : **unitag qr code scanner**.

Etat civil du 20 mai au 10 novembre 2022**NAISSANCES**

BALAN CISIOLA Aliénor, Cassandre, Hannah, née le 16 juillet 2022 à Limoges (Haute-Vienne)
DJAMA Mélya, Ilyana, Zoubida, née le 5 août 2022 à Poitiers (Vienne)
MAUFFREY Achile, Romain, Philippe né le 1^{er} octobre 2022 à Poitiers (Vienne)

MARIAGES

PROTIAUX Aurélien, Pierre, Henri et RINGEVAL Audrey en date du 11 juin 2022
TOUATI Sofiane et DUBOS Sandra, Marie-Christine en date du 25 juin 2022
AUGUSTIN Jacquelin, Xavier, Marie et NICOLAS de TRÉMELU Laure, Marie, Sophie en date du 20 août 2022
MOUCHE Moïse, Michel, Franck et MOUCHE Sonia en date du 30 septembre 2022

DECES

SCHONER Francine, Roberte décédée le 17 juin 2022 à Bêlâbre (Indre)
COSTIL veuve JOUANNEAU Madeleine, Simonne, Lucienne décédée le 17 juin 2022 à Le Blanc (Indre)
GATAUD Daniel, Philippe, décédé le 3 juillet 2022 à Bêlâbre (Indre)
OUVRARD Yves, Marcel, Gilbert, décédé le 6 juillet 2022 à Le Blanc (Indre)
JACQUES François, Jean, décédé le 1^{er} août 2022 à Mérigny (Indre)
DAVID Veuve RABUSSIÉ Jeannine, Arlette, Louisette, décédée le 9 septembre 2022 à Le Blanc (Indre)
LESTRADE Jacques, Julien, décédé le 23 septembre 2022 à Le Blanc (Indre)
GRANSAGNE Veuve GIRAULT Clotilde, Marie, Solange, décédée le 3 novembre 2022 à Le Blanc (Indre)
BRUNET Michel, décédé le 8 novembre 2022 à Le Blanc (Indre)

Horaires de la Mairie**Lundi et jeudi****de 8h 30 à 12h 15****Mardi , mercredi et vendredi****de 8h 30 à 12h 15 et de 13h 30 à 17h 00****Tél : 02.54.37.61.80****mail : mairie.belabre@wanadoo.fr**

